



## PROCES – VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2009

Le 21 septembre 2009, les membres du conseil municipal, convoqués par le Maire le 9 septembre 2009, se sont réunis en séance publique, à l'Hôtel de Ville, à 19 h 00, sous la présidence de M. le Maire.

Étaient présents,

*Monsieur le Maire,*

*Mme Hélène HERNU, M. Yves EVARISTE, Mme Jeanne BOURDIN, M. Gérard NAJMAN, Mme Edith PESCHEUX, M. Bruno REMOND, Mme Isabelle DAESCHNER, M. Samuel BESNARD, Mme Claire MARTI, M. Thierry CROSNIER, M. Alain BLAVAT, M. Bernard TUPRIE, Mme Monique AGUDO, Mme Juliette PAPAZIAN, M. Jacques FOULON, Mme Sylvie CHEVALIER, M. Robert ORUSCO, M. Joël FRAUD, M. Georges THIMOTEE, Mme Hélène de COMARMOND, M. Hervé WILLAIME, Mlle Nadhéra BELETRECHE, M. Camille VIELHESCAZE, Mme Raymonde MAITRE, Mme Christine ROCHE, M. Eric CHEROT, M. Gilles DAVID, M. Gérard GESNEL, .*

*Etaient excusés, et avaient donné pouvoir de voter en leur nom :*

*Mme Najja PATTI à Mme Hélène DE COMARMOND, M. Antoine FREMONT à M. Bernard TUPRIE, Mme Cécile REICHARD à M. Thierry CROSNIER, Mme Delphine KECLARD à Mlle Nadhéra BELETRECHE, Mlle Ombeline CASEL à Mme Juliette PAPAZIAN, Mme Marie-Christine CHARPENTIER à M. Gilles DAVID.*

**La séance est ouverte à 19 h 10.**

M. le Maire propose au conseil municipal d'adopter le procès verbal du conseil du 25 juin 2009. *Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.*

M. le Maire reprend l'ordre du jour de la séance, qui a été adressé à chaque conseiller municipal, dans le délai de cinq jours francs prescrit par l'article L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

**Liste des arrêtés du Maire par délégation du conseil municipal.**

**Dans le cadre de l'hommage rendu à M. Jacques CARAT,**

M. le Maire retrace l'historique des mandats électoraux de M. Jacques CARAT, qui ont débuté en 1947. Il cite également les principaux adjoints au Maire, ainsi que quelques événements principaux.

Il rappelle également la transformation de la Ville et des quartiers entre 1953 et 1998, les aménagements qui ont donné à CACHAN des équipements culturels et sportifs, et dans les années 80, l'ouverture de la ZAC Desmoulins pour la transformation du cœur de la Ville.

## **Changement de dénomination de la Place Ovale**

M. Alain BLAVAT, qui fut Adjoint de M. CARAT pendant plusieurs mandats, rend hommage à M. CARAT.

Il indique que la Place Ovale a été dénommée en février 1987, lors de la création de ce nouvel espace public communal, créé par la première ZAC du centre-ville. Cette appellation s'est faite dans la perspective de lui voir attacher ultérieurement une dénomination exprimant la démarche communale de réhabilitation du cœur de ville.

Il propose que cet espace public soit renommé en hommage à Jacques CARAT, Sénateur honoraire du Val-de-Marne et Maire honoraire de CACHAN, qui nous a quittés le 19 mars dernier dans sa 90<sup>ème</sup> année.

Dans le cadre de ses très nombreuses initiatives en faveur du développement de CACHAN, le Sénateur-Maire a été à l'origine de la rénovation complète du centre ville, conçue à la fin des années 70.

Cette nouvelle dénomination répondra ainsi parfaitement au principe sus-indiqué.

La tradition républicaine est particulièrement observée à CACHAN, consiste à marquer la mémoire collective des anciens maires de la commune, par la dénomination d'une voie ou d'un espace public, et dans la volonté de rendre cet hommage public à Jacques CARAT, Maire de la commune de Cachan pendant quarante cinq ans de 1953 à 1998,

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de modifier la dénomination de la Place Ovale, qui devient la "Place Jacques CARAT".

## **Changement de dénomination du Théâtre de Cachan**

M. Alain BLAVAT rappelle l'engagement du Sénateur-Maire Jacques CARAT en faveur des Arts, qui s'est manifesté à CACHAN par la création des équipements culturels de la commune, et plus particulièrement par la construction du Cinéma, 1<sup>er</sup> cinéma en France à gestion communale.

Jacques CARAT a également transformé les locaux du patronage municipal en lieu d'activités théâtrales et a conduit les premiers travaux puis la réalisation du Théâtre actuel de CACHAN.

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'ajouter le nom de Jacques CARAT au Théâtre de CACHAN, et de le désigner "Théâtre de CACHAN - Jacques CARAT".

La séance est levée le 21 septembre 2009 à 19 h 35.

**Le 23 septembre 2009**

**Le Maire,**